Alain Rousset : "Pour Ford Aquitaine Industries il y a des projets qui tournent déjà"

Par Jean-Philippe Déjean et Mikaël Lozano | 11/04/2019, 14:55 | 1627 mots

Alain Rousset dans son bureau. (Crédits : Agence APPA)

Dans l'interview qu'il accorde à La Tribune, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, se montre plutôt optimiste quant au futur de l'usine Ford Aquitaine Industries. Toujours convaincu de la supériorité fonctionnelle du modèle fédéral allemand, avec ses Länder et entreprises de taille intermédiaire, Alain Rousset confirme également la mise en service imminente du fonds d'investissement régional Naci. Voici la première partie de notre entretien.

La Tribune : La Région se lance parfois dans des dossiers industriels lourds, comme celui de Ford Aquitaine Industries. Comment devrait-elle être organisée pour intervenir de façon optimale dans l'économie ?

Alain Rousset : Il faudrait s'inspirer de l'Allemagne, qui s'est réindustrialisée grâce au couple Länder-PME/ETI. En gros, la région Nouvelle-Aquitaine investit dans 2.500 entreprises par an, plus toutes les exploitations agricoles : ce qui représente au total 9.000 sociétés. Et là nous parlons des aides directes. Donc ça donne une capacité de connaissance, en créant un écosystème de confiance. L'idée c'est de ne laisser aucun secteur de côté, en marge des écrans radars de la Région.

On a, cette semaine, travaillé avec tout l'écosystème des entreprises du patrimoine vivant (EPV). Et cet écosystème de confiance s'appuie aussi sur les plateformes technologiques, qui permettent de diffuser un ressourcement technologique et de la

recherche auprès du réseau de PME. On voit bien aujourd'hui à travers les clusters robotique, intelligence artificielle toute la connaissance que l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique) peut diffuser. Les grands groupes ont leurs propres services de recherche.

Favoriser les "projets industriels patients"

Concernant les interventions d'urgence, comme dans le cas de GM&S, Ford Aquitaine Industries (FAI)... quel type de panoplie la Région est-elle capable de déployer ?

Sur le plan de l'urgence, c'est toujours plus difficile. La leçon que nous donnent un certain nombre de dossiers, que ce soit Ford, que ce soit les Fonderies du Poitou, que ce soit GM&S... c'est notre capacité à anticiper, à mieux connaître... et là on a un travail important à faire avec la Banque de France et ses informations, avec les Urssaf, pour connaître ce qui est le démarrage de la difficulté d'une entreprise, qui sont les retards de paiement. Après...il faut promouvoir les fonds de retournement, la mobilisation de réseaux de repreneurs d'entreprises, dans le cadre de projets industriels patients.

A l'opposé de ces fonds qui n'interviennent que pour venir manger sur la bête et simplement tirer parti des aides publiques, comme ça a pu se passer. La Région a mis en place une petite équipe d'intervention, autour d'Hervé Salomon (responsable « Unités et entreprises en difficultés » -Ndlr). Nous disposons depuis cinq ans des prêts à la restructuration industrielle, des prêts publics, qui interviennent aux côtés des banques et des actionnaires. Et qui ont la capacité de moduler les montages financiers en fonction des besoins réels. C'est assez unique en France et ça renforce la pérennité des entreprises

Avec quelle capacité d'intervention, sur des tickets moyens de combien, pour quelle typologie d'entreprises ?

GM&S je crois qu'on a mis 1,5 M€, sur les Fonderies du Poitou un peu moins de 3 M€. C'était le haut de nos interventions. Sachant que parfois 100.000 euros permettent de faire repartir une entreprise. On parle de gros sujets, mais il y a aussi de petites entreprises à fort savoir-faire qui peuvent avoir des difficultés conjoncturelles et pour lesquelles il faut beaucoup moins. On a dû aider l'entreprise Indiscrète, quand il y a eu le suicide du patron (spécialisée dans la lingerie cette société a été reprise à la barre du tribunal de commerce de Poitiers en janvier par Michel Gouzon après le suicide en août 2018 de l'un de ses dirigeants -Ndlr).

Alain Rousset insiste sur la réindustrialisation du site de FAI

Dans le dossier Ford Aquitaine, le groupe de travail constitué pour plancher sur la réindustrialisation du site s'est réuni la première fois à la Région. Parce que la Région a pris le leadership sur ce dossier par rapport aux autres collectivités ?

Elle est de toute manière l'acteur principal et le chef de file. La reconversion et la réindustrialisation, j'insiste sur le mot réindustrialisation du site, supposent la mobilisation de la Région. Donc nous sommes attentifs aux projets. Il y a des projets qui tournent déjà...

A quels projets faites-vous allusion ?

On ne peut pas encore les évoquer aujourd'hui, mais on a effectivement des contacts. Ensuite, c'est l'industriel qui décide où il s'implante. Mais il est évident qu'il y aura des aides spécifiques, ne serait-ce que les 20 M€ de Ford...

Ces 20 M€ sont au centre du dossier, mais selon un communiqué très récent de la CGT de Ford Aquitaine Industries, le groupe Ford remettrait la pression pour retarder la rétrocession des bâtiments, du foncier et des machines de FAI...

Il y a un travail d'abord pour l'usine, de désamiantage. Et puis la demande que formulent les collectivités et sur laquelle on est tous d'accord, c'est les terrains autour, la récupération du foncier. Parce que si vous avez un investisseur qui a besoin de s'installer très vite il faut que l'on ait rapidement les terrains, parce qu'on ne pourra pas l'installer dans l'usine.

Des pistes pour FAI qui ont un petit air de batterie

Qu'est-ce qui vous paraît prometteur concernant Ford Aquitaine Industries ? Lors de l'inauguration de Serma, il y a quelques jours, vous aviez évoqué la filière batterie du futur et automobile, on a entendu parler aussi d'un sujet hydrogène sur ce périmètre...

C'est l'une des pistes. Mais je ne peux dévoiler aucune de celles que nous avons aujourd'hui. Il y en a une ou deux qui sont trop confidentielles et qui pourraient faire l'objet d'un marchandage de la part d'autres régions... Sans forfanterie, nous avons aujourd'hui la capacité de réfléchir à des réindustrialisations. Et encore une fois quand on regarde le bilan, vous prenez les notes de la Banque de France ou de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et vous voyez que la Nouvelle-Aquitaine est une région où le taux de croissance des emplois industriels est sûrement le plus important en France. On recrée de l'emploi industriel net au niveau de la région depuis deux ans.

Naci : un fonds régional doté de près de 70 M€

Dans les sujets difficiles il y a aussi la papeterie de Condat (plus de 500 salariés), en Dordogne, qui enregistre de nouvelles pertes en 2018. Cette unité de fabrication de papier couché (850.000 tonnes de capacité de production annuelle) veut investir pour réduire sa facture énergétique avec la cogénération et se diversifier mais a besoin d'aide. Que peut faire la Région ?

Nous intervenons dans ce dossier pour construire l'avenir de l'entreprise. Mais on attend que l'Etat fasse un effort, sur le prix de rachat de l'énergie produite à partir de la cogénération. Parce que c'est l'Etat qui est à la manœuvre. Nous sommes prêts à accompagner l'entreprise sur ses investissements à hauteur de 10 M€. Nous voulons appuyer la papeterie de Condat pour l'aider à relever les enjeux énergétiques de demain et l'aider à aller sur les nouveaux marchés adhésifs qui sont porteurs. Et on discute avec eux sur la formation, dans la mesure où la diversification va nécessiter de nouvelles compétences, avec des machines plus récentes, techniques, sur des nouveaux papiers.

Impossible d'ignorer le cas de l'entreprise industrielle GM&S, à La Souterraine, dans la Creuse, balayée à l'issue d'un long conflit social destiné à éviter la fermeture. Un dossier dans lequel la Région Nouvelle-Aquitaine s'est également investie pour trouver une solution. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

GM&S (dont 157 des 187 salariés ont été licenciés -Ndlr) est un sous-traitant automobile pour lequel Peugeot et Renault n'ont pas joué le jeu. Le problème c'est que les grands

industriels de l'automobile ont délocalisé à tour de bras. Je crois, de mémoire, qu'il faudrait arriver à 25 M€ de chiffre d'affaires pour faire tourner l'entreprise. Les produits sont de qualité, la productivité était là. Elle peut revenir. Mais il est impératif que les grands groupes aient un vrai sentiment de devoir à l'égard de leurs sous-traitants.

Un des problèmes de la France c'est que 80 % des entreprises sont sous-traitantes de grands groupes avec des services d'achats -pas tous-, mais qui se comportent parfois de manière totalement déloyale. On a à la fois une chance et une faiblesse : les grands groupes, dans l'aéronautique notamment, avec en bas des sous-traitants qui sont souvent mono-produit, trop petits, et n'ont pas une structure en ETI, comme en Allemagne.

Ces ETI, ces entreprises de taille intermédiaires sont donc selon vous la condition sine qua non pour redresser la situation industrielle en France ?

Nous avons impérativement besoin -et c'est ce que ne comprend pas l'Etat depuis de longues années- de développer, de tripler le nombre d'ETI dans notre pays. L'Aquitaine avait anticipé en créant un club des ETI. Et je vais d'ailleurs prendre l'initiative nationale de convier les clubs d'ETI français à venir se retrouver ici, puisque nous avons une longue antériorité dans ce domaine-là. Mais ça suppose une politique de fonds propres plus active. D'où l'idée de créer Naci (fonds de croissance pour les PME et ETI -Ndlr).

Un fonds qui permette d'intervenir sur des tickets de 5 à 15 M€ dans le cadre du capital développement, qui va être opérationnel dans les deux mois qui viennent. Là nous avons levé près de 70 M€ avec les partenaires publics. Et notamment je veux saluer le rôle du Crédit Mutuel, de la Banque Populaire et des mutuelles de Niort (le chef-lieu des Deux-Sèvres abrite les sièges sociaux de très nombreuses sociétés d'assurance mutualistes d'envergure nationale -Ndlr). Total sera aussi dans le capital.